

L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE AU MAROC ET EN ALGÉRIE¹

Par Khadija Bouzoubaa et Nouria Benghabrit-Remaoun

Nous analysons ici l'état actuel de la prise en charge de la petite enfance au Maghreb, en particulier au Maroc et en Algérie, où le taux de préscolarisation des enfants de 5 ans est en augmentation. L'extension des structures préscolaires et la nécessité de curricula unifiés ont été parmi les premières questions posées, dans ces pays, durant cette dernière décennie. De type constructiviste, des outils méthodologiques conçus comme des moyens de réalisation d'une éducation préscolaire « moderne » ont vu le jour. Cependant, le système préscolaire reste entièrement marqué par le modèle transmissif.

La préscolarisation de la petite enfance au Maghreb : grande unité, importantes disparités !

Les systèmes préscolaires maghrébins, analysés dans l'évolution de leurs finalités et de leurs modes de fonctionnement depuis 1990 (Remaoun-Benghabrit, 1990, 1992), semblent actuellement mus par une dynamique tirant toute sa puissance de la nécessité de comprendre les enjeux à caractère sociétal. Leur objectif majeur vise la généralisation, à court terme, de l'éducation préscolaire pour la tranche d'âge des 5-6 ans.

Il est difficile de comprendre les changements dans l'éducation de la petite enfance, au Maghreb, sans s'intéresser au contexte plus général dans lequel ils s'inscrivent. Notre étude ne peut prétendre fournir une description et une analyse détaillées des contextes historique, économique et culturel en mutation, ou de leur impact sur les systèmes éducatifs nationaux, mais elle peut néanmoins mettre en lumière quelques caractéristiques communes en matière de préscolarisation de la petite enfance, notamment : l'inaccessibilité de l'éducation préscolaire à tous les enfants (ce sont les enfants des zones urbaines et des familles économiquement et socialement favorisées qui ont le maximum de chances d'être préscolarisés), la relative absence de prise en charge pédagogique des éducateurs préscolaires (au niveau de la formation initiale et de la formation continue), et une contradiction dans la définition des objectifs de la prise en charge préscolaire (enseignement/éducation).

De manière générale, le rôle attribué à l'institution préscolaire est d'inculquer des valeurs morales, sociales et familiales, des habitudes et des connaissances. Elle remplit avant tout des fonctions dévolues à la socialisation morale par le biais de méthodes d'apprentissage traditionnelles.

Parallèlement à ces caractéristiques communes, les spécificités sont nombreuses pour chaque pays. Elles sont relatives aux conditions structurelles et matérielles des divers lieux de préscolarisation (structures coraniques, jardins d'enfants publics et privés, écoles maternelles, structures préscolaires d'entreprises, etc.), à l'âge requis pour l'accès aux établissements préscolaires publics (3 ans pour la Tunisie, 4 pour le Maroc et 5 pour l'Algérie), aux objectifs à atteindre et aux profils de sortie des enfants (plus ou moins conforme au profil d'entrée en première année du primaire), au prix de revient de la scolarisation (entre la moitié et les deux tiers du salaire d'un travailleur maghrébin payé au SMIC).

Regardons de plus près du côté du Maroc puis de l'Algérie.

L'éducation préscolaire au Maroc

Le secteur de l'éducation préscolaire est en pleine évolution. Il bénéficie de la vague de réformes qui traversent actuellement la société marocaine. Ce mouvement de réforme est, d'une part, soutenu au plus haut niveau de l'État et, d'autre part, porté par un réveil

relativement important du mouvement associatif et de la société civile. Actuellement, un tiers des 3 millions d'enfants âgés de 3 à 7 ans est préscolarisé. Une décision sans retour vient d'être prise : la généralisation de l'éducation préscolaire aux enfants de 4 à 6 ans à l'horizon 2006-2007, cela par le développement de toutes les formes d'institutions préscolaires existantes dont 4 ou 5 enfants sur 10, âgés de 4 à 6 ans, bénéficient aujourd'hui, à savoir (Chedati et Faiq, 2003) :

- les m'sid traditionnels, c'est-à-dire les écoles coraniques qui sont sous la tutelle du Ministère des affaires islamiques et accueillent 113 043 enfants (soit 12,88 % du total des enfants préscolarisés) ;
- les kuttabs coraniques qui sont sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et où l'on trouve 678 815 enfants (soit 77,34 % du total) ;
- les jardins d'enfants privés qui sont également sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et que fréquentent 67 761 enfants (soit 7,72 % du total) ;
- les jardins d'enfants publics et semi-publics qui relèvent du Secrétariat d'État à la jeunesse, de l'entraide nationale et d'autres oeuvres sociales, et qui accueillent 16 677 enfants (soit 1,9 % du total) ;
- les établissements relevant de la coopération étrangère, par exemple l'école maternelle française, qui concernent 1 287 enfants (soit 0,15 % du total).

S'ajoute à ces institutions un nombre de plus en plus important (mais non encore recensé) de jardins d'enfants mis en place par des associations de développement, tout particulièrement en milieu rural et périurbain. On peut citer, par exemple, le projet Tanant de développement local, dans lequel l'une de nous deux a été impliquée dans les régions enclavées du Haut Atlas où se sont créés, au niveau des villages, plusieurs jardins d'enfants à partir de la fin des années 90. Plus de 200 enfants de 2 à 6 ans sont ainsi actuellement accueillis dans cinq jardins d'enfants fonctionnant avec des animatrices du bled sans formation initiale, dont nous avons assuré l'accompagnement en introduisant les principes d'une méthode d'éducation active et en associant les éducatrices d'un jardin d'enfants de Casablanca fonctionnant avec des méthodes « modernes » (Bouzoubaa, 2002).

Pour la rentrée scolaire 2004-2005, le Ministère de l'éducation et de la jeunesse a promis, de surcroît, l'ouverture de 1 500 classes préscolaires au sein d'écoles publiques, en milieu rural et urbain.

C'est le secteur des kuttabs coraniques qui accueille le plus grand nombre d'enfants préscolarisés. Cela tient à son histoire.

Les kuttabs (ou m'sids) se sont répandus, au Maroc, de longue date et ont été pendant des siècles le seul vecteur d'instruction pour les jeunes musulmans (Bouzoubaa, 1997). Au XIV^e siècle, il y en aurait eu 200 dans la région de Fès (Mezzine, 1982). Au départ, les kuttabs recevaient généralement des enfants âgés entre 4-5 et 10 ans (voire jusqu'à l'adolescence pour ceux qui se destinaient aux fonctions religieuses). Après l'instauration du protectorat (1912), ils ont été concurrencés par l'école française. Alors qu'à la campagne perdurent les m'sids traditionnels, en ville, les parents n'ont, dès lors, plus recours au kuttab que pour la courte période précédant la scolarité, avant l'âge de 6-7 ans, ou alors en dehors des heures scolaires. C'est ainsi que le kuttab est devenu une institution préscolaire, cette évolution s'étant encore renforcée après l'indépendance (1956), avec l'augmentation du taux de scolarisation des enfants.

Alors que, le plus souvent, les autres pays arabes ont laissé le kuttab dans le secteur informel de l'éducation, l'État marocain a aidé sa revalorisation et sa rénovation, bien que ne soutenant quasiment pas financièrement ce secteur ni l'ensemble du secteur préscolaire encore aujourd'hui. La première reconnaissance officielle du nouveau kuttab apparaît dans le discours royal du 9 octobre 1968 à l'occasion de l'inscription du prince héritier au kuttab, à l'âge de 4 ans, qui fut l'occasion du lancement de l'« opération école coranique ».

L'importance de l'imprégnation religieuse précoce assurée par le kuttab est proportionnelle au nombre de mères entrant sur le marché du travail. En plus de cette fonction traditionnelle,

le kuttab doit préparer les enfants à l'école primaire. Progressivement, il devient un passage quasi obligé, surtout en ville.

C'est donc aujourd'hui l'institution préscolaire dominante, avec une présence plus importante de garçons que de filles, le secteur des jardins d'enfants et de l'école maternelle étant réservé aux enfants des milieux citadins très favorisés, celui des m'sids traditionnels (écoles coraniques non spécifiques aux jeunes enfants) se situant surtout en milieu rural. Les éducateurs sont des travailleurs libres qui « ouvrent boutique » pour répondre à un besoin social de garde en même temps que perpétuer les traditions. Jusqu'à l'« opération école coranique », seuls les hommes assumaient cette fonction. Pour introduire d'autres disciplines que l'enseignement du Coran (enseigné par cœur), les propriétaires de kuttabs (les fqih's traditionnels) ont eu recours à des jeunes filles fort mal payées. Par ailleurs de jeunes diplômés, hommes et femmes, en recherche d'emploi ont ouvert de véritables petites entreprises qui fonctionnent grâce aux frais de scolarité, le plus souvent modiques, demandés aux parents (d'où le problème de salles surchargées). En 1996, le nombre d'éducateurs est estimé à 30 547, dont 25 % de femmes. Leur niveau d'éducation est hétérogène (le plus souvent, fin d'école primaire). Faute de formation, ce sont les méthodes d'apprentissage de l'école primaire qui servent de référence. Les premiers conseillers pédagogiques sont apparus avec l'« opération école coranique ». Ces anciens enseignants d'école primaire sont les seuls personnels du préscolaire payés par l'État.

La tutelle actuelle de ce secteur par le Ministère de l'éducation et de la jeunesse a permis d'introduire dans bon nombre de kuttabs, en plus de l'enseignement traditionnel du Coran et des rudiments de la lecture et de l'écriture, des éléments de pédagogie moderne plus adaptés aux besoins des enfants (Bouzoubaa, 1997, 2000). Ces éléments de modernité ont été largement renforcés par la coopération entre le ministère et le projet ATFALE. En tant qu'organisation non gouvernementale soutenue par la fondation Bernard Van Leer, l'ATFALE mène depuis 1990, en coopération avec le ministère, une recherche-action (El Andaloussi, 1995) pour améliorer les conditions de prise en charge pédagogique des jeunes enfants dans ces institutions. Un *Guide d'activités pour le préscolaire* (ATFALE, 1992) a été produit pour soutenir le processus de formation-recherche dans lequel ont été impliqués éducateurs et conseillers au niveau des régions. Après une année de formation (plusieurs sessions en alternance entre centre de ressources régional et kuttab), les équipes ont été chargées de transmettre leurs acquis aux autres éducateurs. Les transformations portent principalement sur l'aménagement de l'espace (zones d'activités remplaçant les rangées de pupitres face au tableau), l'organisation de situation de jeux éducatifs en rapport avec l'éducation islamique (par exemple, le coin mosquée créé à côté des espaces épicerie, pharmacie, bibliothèque, etc.), la sensibilisation à l'environnement (sorties dans le quartier). La décision actuelle d'étendre le préscolaire est consécutive à la généralisation, considérée comme pratiquement achevée, de l'enseignement fondamental destiné aux enfants âgés de 6 ans (taux actuel officiel : 90 %). Dans cette optique, toute institution d'accueil des enfants âgés entre 4 et 6 ans est actuellement considérée comme bienfaitrice, et cela davantage sur le plan de la quantité que de la qualité. Pour l'instant, les décisions adoptées ne s'accompagnent pas de la mise en place d'un système de formation d'éducateurs et d'éducatrices du préscolaire, ni d'orientations officielles claires et unifiées pour l'ensemble du secteur.

Paradoxalement, la multiplicité des modes de préscolarisation est considérée comme étant un signe de la richesse et de la diversité de cette société composite qu'est la société marocaine. Nous avons, en effet, dans ces établissements préscolaires :

- une diversité de locaux : locaux directement ouverts sur l'extérieur, originellement conçus pour servir de garage, maisons d'habitation, jardins d'enfants dûment construits, classes d'un établissement scolaire à plusieurs niveaux ;
- une diversité de langues (arabe dialectal et/ou classique, tamazight (berbère), français, anglais, etc.) ;
- une diversité de contenus d'enseignement (coranique et/ou moderne) ;
- une diversité de niveaux de formation des éducateurs et de sexe.

Une typologie grossière donnerait le tableau suivant :

- dans le milieu rural, nous avons un éducateur homme, de formation coranique traditionnelle, qui travaille dans un m'sid ou un kuttab, et enseigne l'arabe et le Coran ;
- dans le milieu urbain, nous avons une éducatrice femme de niveau scolaire et de formation variables, qui peut enseigner et mener des activités d'éveil en arabe ou en français, dans une maison d'habitation ou un jardin d'enfants.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si l'augmentation du nombre d'enfants préscolarisés va entraîner les décideurs marocains à résoudre les problèmes de formation des éducateurs et d'unification des orientations, indispensables pour atteindre les objectifs officiellement attendus, à savoir : préparer le maintien des élèves dans le système scolaire, d'une part, et égaliser les chances de réussite scolaire de tous les enfants, d'autre part.

Ainsi, au Maroc, une multiplicité de modèles va de pair avec une multiplicité de types d'institutions. Dans les grandes villes, du fait du dynamisme du secteur privé et de la concurrence entre institutions, des modes de prise en charge pédagogiques « modernes », favorisant l'idée de l'enfant acteur de son apprentissage, se développent progressivement. Cependant, en raison de l'absence de formation initiale spécifique, le modèle prégnant reste celui d'une reproduction mimétique de la première année du primaire, marquée par l'importance accordée à un apprentissage analytique et abstrait de la lecture et de l'écriture dans une pédagogie frontale.

La loi récente (mai 2000) sur le statut de l'enseignement préscolaire trace comme objectifs, outre l'apprentissage de quelques versets coraniques, des principes de la foi et de la morale et des valeurs nationales et humanistes fondamentales, le développement des compétences sensorielles, de la structuration de l'espace et du temps, de la créativité et de l'expression. S'il est également essentiel de préparer l'enfant à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en arabe, tout en le familiarisant avec l'amazigh, les outils et les manuels pour le préscolaire qui accompagnent leur enseignement manquent, ainsi que les textes d'application.

L'éducation préscolaire en Algérie

Si le mode dominant d'éducation de la petite enfance continue de relever prioritairement de la famille, soutenue dans son action par la rue en tant qu'espace de jeu (Mékidèche, 1994, 1996), et à laquelle participent les mosquées (kuttabs et écoles coraniques) pour l'apprentissage des versets du Coran, le secteur préscolaire entendu comme espace éducatif relevant de diverses institutions, de type traditionnel ou moderne, connaît une évolution spectaculaire depuis la dernière décennie. Le taux de préscolarisation est en nette progression, en Algérie, la part du secteur privé gagnant de l'importance. Sur le site web du Ministère de l'éducation nationale, on relève 3,8 % de préscolarisation dans les structures sous sa tutelle, pour l'année 1998-1999, mais l'enquête que l'une de nous a effectuée en 2003, dans le cadre du CRASC (enquête commanditée par le ministère et financée par l'UNICEF), a donné un taux de près de 11 % (il y a, par ailleurs, 24 % d'enfants scolarisés avant l'âge légal).

Mise en oeuvre depuis la rentrée scolaire 2003, la réforme de l'école prévoit la généralisation progressive du préscolaire, dès la rentrée 2004-2005. La Commission nationale des programmes, par le biais du Groupe spécialisé disciplinaire, a pris en charge l'élaboration des référentiels, en considérant l'étape « 5/6 ans » comme un enseignement préscolaire.

L'institutionnalisation de ce type d'éducation, avec une organisation et un contenu spécifiques, est le résultat historique d'une transformation des fonctions conférées à l'éducation de la petite enfance en Algérie (Keddar, 1990 ; Senouci, 1992). Trois années après l'indépendance, soit le 23 septembre 1965, un arrêté ministériel² décide de la suppression de l'enseignement préscolaire public « pour utiliser les moyens disponibles (humains et matériels) et réaliser dans les plus brefs délais la scolarisation totale au niveau de l'enseignement obligatoire ». En 1981, suite à l'ordonnance du 16 avril 1976 instituant

une école fondamentale obligatoire de 6 à 16 ans, qui intègre le secteur privé dans le secteur public et fixe les objectifs et les conditions de la mise en place du préscolaire, des classes enfantines sont ouvertes selon les possibilités offertes par les écoles primaires. Selon l'ordonnance, l'objectif est de préparer les enfants des jardins d'enfants, des écoles maternelles, des classes enfantines et des autres structures³ à l'entrée à l'école fondamentale.

Il s'agit, par un enseignement préparatoire dispensé exclusivement en langue arabe, d'enseigner de bonnes habitudes pratiques, de favoriser un bon développement physique, de développer l'amour de la patrie, le goût de l'effort et le travail en groupe, et d'apporter une éducation artistique appropriée et de premiers éléments de lecture, d'écriture et de calcul.

En 1992, une circulaire du Ministère de l'action sociale et du travail rend possible l'ouverture de structures privées. Il est question d'accueil de la petite enfance, l'accent étant mis sur les conditions de sécurité, d'hygiène et d'entretien, et sur les activités de jeux éducatifs et d'éveil. Deux formes d'accueil sont prévues : dans des jardins d'enfants ou par des nourrices à domicile (garde d'un ou de plusieurs enfants âgés de moins de 6 ans par une personne qualifiée agréée par les services de protection sociale de wilaya)⁴.

Aujourd'hui, la préscolarisation relève ainsi d'un pluralisme institutionnel, avec des modèles éducatifs divers :

- Les classes enfantines ou classes préparatoires relèvent du Ministère de l'éducation nationale et disposent depuis 1990-1991 d'un programme officiel. La formation des éducatrices reste floue, les inspecteurs de l'école fondamentale étant chargés de former le personnel de tous les secteurs relevant du préscolaire. En 1995-1996, le ministère a encouragé et parrainé le *Guide méthodologique pour l'éducation préscolaire*, élaboré et édité par le CRASC et l'Institut pédagogique national (Benghrabrit-Ramaoun, 1996), qui préconise une pédagogie par projets, l'éducateur partant des connaissances des enfants, de leurs propositions, pour lancer des activités suivant une progression où une grande place est laissée à l'activité autonome, à la recherche, à l'exploration et à la connaissance de l'environnement. Des séminaires de formation d'inspecteurs ont été organisés dans les trois grandes régions (Oran, Alger, Constantine) et animés par les chercheurs du CRASC. Avec les perspectives d'innovation apportées, le guide méthodologique n'a pourtant pas eu l'impact souhaité sur les utilisateurs potentiels, sa vulgarisation ayant été insuffisante et sa publication n'ayant pas été confortée par les outils didactiques nécessaires. Dans les 11 sur 43 wilayas enquêtées en 2003 par le CRASC, 55 474 enfants sont présents dans l'ensemble des structures.
- Les classes enfantines accueillent 9 196 enfants.
- Le préscolaire privé (jardins d'enfants) concerne, selon l'enquête du CRASC, 7 193 enfants, issus de milieux aisés.
- Le préscolaire religieux regroupe d'une part les kuttabs, qui constituent le secteur le plus ancien, le plus traditionnel, où il s'agit d'enseigner le Coran et d'apporter des éléments de lecture et d'écriture (facultatifs pour les tout-petits), et d'autre part les écoles coraniques, considérées comme plus modernes que les kuttabs et s'apparentant aux écoles publiques dans leur organisation et dans certains contenus des enseignements. Selon l'enquête du CRASC, il accueille 33 257 enfants, issus de milieux ouvriers principalement (mères le plus souvent au foyer).
- Le préscolaire d'entreprises ou d'institutions publiques comprend des jardins d'enfants ayant essentiellement une fonction sociale. Les orientations concernant leur fonctionnement administratif et pédagogique émanent de la Direction départementale de la santé et du Ministère de l'éducation nationale, mais, dans la réalité, les programmes relèvent d'initiatives internes (ainsi, dans les structures de Sonatrach, les programmes ont-ils été élaborés par les religieuses à partir de la revue *Pêle-mêle* qui a été pendant longtemps une référence pour la formation des éducatrices, mais des changements sont en cours avec l'adoption de la pédagogie par projets, dans la région Ouest Sonatrach depuis 1994). Ce secteur concerne, selon l'enquête du CRASC, 3 086 enfants.

- Le préscolaire communal (jardins d'enfants récupérés après l'indépendance et autres structures créées par les communes) relève du Ministère de l'intérieur et collectivités locales. Il dépend en grande partie des héritages du passé et des moyens financiers dont dispose la commune. Il dispose d'un *Guide sur les structures préscolaires communales* publié en 1987 par la Direction des études économiques et financières. Ces structures sont chargées d'offrir un «cadre normatif approprié à l'épanouissement et à la préparation de l'enfant à l'école fondamentale ». La liberté d'organisation donnée aux éducatrices, en l'absence de références et de formation spécifique du personnel d'encadrement, pose cependant certains problèmes. Ce secteur concerne 2 742 enfants.

L'enquête du CRASC montre également que :

1. sur les 572 établissements enquêtés, 84,1 % ont été créés entre 1970 et 2003 ;
2. c'est dans le secteur privé que les structures sont les plus récentes (64,84 % d'entre elles ont vu le jour entre 2000-2003) ;
3. l'essor le plus significatif est celui du préscolaire religieux, avec la création entre 1980 et 1999 de 71,05 % des kuttabs et 61,08 % des écoles coraniques ;
4. 19,06 % des structures ont été construites pour les besoins du préscolaire et 32,34 % constituent des aménagements de locaux existants (principalement les jardins d'enfants communaux, d'entreprises et privés) ; 48,6 % fonctionnent dans des locaux qui n'ont pas fait l'objet de transformation (principalement les classes enfantines et les kuttabs).

En Algérie, le préscolaire est en train de devenir un passage obligé pour la plupart des enfants et tout particulièrement ceux de 5 ans. Les études que nous avons menées (Benghabrit-Remaoun *et al.*, 1998, 1999, 2001) montrent que la fréquentation d'un espace de préscolarisation semble jouer un rôle favorable dans l'acquisition et le développement du langage, et plus généralement au niveau des résultats scolaires et de l'adaptation sociale, bien que le bénéfice acquis s'estompe dès la quatrième année. La pression sociale pour des apprentissages toujours plus précoces et la conception, encore prégnante, que les savoirs ne passent que par des exercices systématiques de type scolaire mettent cependant le préscolaire en danger constant de ressembler à une école primaire, ou du moins à une première année du cycle de base. Quel que soit le type de structure, le préscolaire fonctionne d'abord comme un espace d'apprentissage. L'objectif majeur est, selon 79,30 % des 1 669 éducateurs interrogés, de préparer l'enfant à la scolarité. L'absence ou l'insuffisance de la formation, pour la majorité des éducateurs, explique le recours aux réflexes et habitudes hérités des représentations traditionnelles de l'enfance et de l'éducation.

Parmi les activités proposées aux enfants (1 087 éducateurs interviewés), la lecture et l'écriture se classent en tête (90,24 %), suivies par le chant (86,56 %) et le jeu (82,70 %). Ce sont les éducateurs des écoles coraniques et des classes enfantines qui mettent le plus l'accent sur la lecture/écriture. Les parents (5 547 parents interrogés) attendent beaucoup du préscolaire. S'ils se focalisent, dans l'ensemble, sur les valeurs traditionnelles, ils ne paraissent pas s'opposer à l'introduction de méthodes et d'outils modernes.

L'intérêt que les pouvoirs publics et la société accordent aujourd'hui au secteur préscolaire, qui est perçu comme l'une des composantes d'une scolarité réussie, augure d'une continuité dans son développement. Il reste cependant à faire admettre l'idée que davantage de «scolaire » ne favorise pas forcément de meilleures dispositions à la scolarité. Actuellement, il existe cinq niveaux de propositions destinées à améliorer la prise en charge des jeunes enfants :

1. Sur le plan institutionnel : harmoniser les dénominations des différentes structures préscolaires ; élaborer un cahier des charges minima d'accréditation ; intégrer l'étape préscolaire dans le cursus éducatif.

2. Sur le plan organisationnel : installer un suivi pédagogique de toutes les structures par le Ministère de l'éducation nationale ; procéder à l'informatisation des données ; adopter un SMIC de formation.
3. Sur le plan pédagogique : élaborer des référentiels de compétences définis à partir des profils d'entrée et de sortie ; développer la formation continue, recentrer les activités sur le rôle du jeu dans l'apprentissage.
4. Sur le plan statutaire : revaloriser la fonction d'éducateur(trice) ; réinstaurer la fonction de conseiller pédagogique.
5. Sur le plan environnemental : encourager la production d'ouvrages et de documents pédagogiques sur la base d'appels d'offres, développer les recherches sur la petite enfance et la famille, proposer le montage d'un observatoire de la petite enfance.

Conclusion

Partant de la réalité actuelle, la situation relative à l'éducation préscolaire au Maghreb se caractérise par une diversité des tutelles ministérielles, différentes selon les pays, et partout par une insuffisance de l'implication de l'État, malgré une volonté politique de sa généralisation rapide aux enfants de 4-5 ans et de son intégration systématique au premier cycle de l'enseignement primaire (la préscolarisation des enfants de moins de 4 ans n'étant pas à l'ordre du jour). Si le secteur religieux est dominant, on assiste aujourd'hui au foisonnement des structures privées de préscolarisation, en particulier dans les grandes agglomérations. Le secteur préscolaire est ainsi un secteur composite qui présente une extrême disparité des pratiques pédagogiques et des profils de formation des éducateurs. La représentation dominante, au niveau des familles, des pouvoirs publics et des éducateurs du rôle du préscolaire est la préparation à l'école et le pré-apprentissage de la morale religieuse.

Les modèles éducatifs valorisant l'autonomie ont encore du mal à s'imposer.

Notes

1. Ce texte a été réalisé à partir d'une communication présentée au 2e colloque organisé par le Service de la recherche en éducation, Genève, Suisse, 15-18 septembre 2003 (voir : Remaoun, Senouci et Benamar, à paraître).
2. Information statistique n° 11, MEPS.
3. Après autorisation du Ministère de l'éducation nationale et à l'exception de toute personne, association ou société privée, les administrations et organismes publics, les collectivités locales, les entreprises socialistes, les coopératives de la révolution agraire, les comités de gestion, les mutuelles et les organisations de masse peuvent ouvrir un établissement d'enseignement préparatoire.
4. Décret exécutif n° 92-382 du 13 octobre 1992 sur l'organisation de l'accueil et de la garde de la petite enfance.

Références

- Alliance de travail dans la formation et l'action pour l'enfance (ATFALE). 1992. *Guide d'activités pour le préscolaire*. Rabat, Université Mohammed V, Faculté des sciences de l'éducation.
- Benghabrit-Remaoun, N. 1990. Doctrines pédagogiques : rapports à l'enfant et réalisations scolaires. Actes des journées d'études « Enfance et éducation préscolaire dans le Maghreb ». *Cahiers de l'URASC* (Oran, Algérie), n°3.
- . 1992. Enseignement préscolaire : histoire d'un statut. *Actes du 1er Colloque maghrébin sur le préscolaire «L'éducation préscolaire, théories et pratiques »*. Rabat, Université Mohamed V, Faculté des sciences de l'éducation/ATFALE.
- . (dir. publ.). 1996. *Guide méthodologique pour l'éducation préscolaire*. Alger, Institut pédagogique national.
- . et al. 1998. « Itinéraires de scolarisation et espaces de socialisation ». *Insaniyat* (Oran, Algérie), vol. 6, p. 35-41. <www.crasc.org/editions/insani/>
- . et al. 1999. *Itinéraires de scolarisation et espaces de socialisation*. Oran, Algérie, Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle.
- . et al. 2001. *Socialisation et préscolarisation*. Oran, Algérie, Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle.
- Benghabrit-Remaoun, N. ; Senouci, Z.; Benamar, A. (À paraître). Le préscolaire au Maghreb : situation actuelle et perspectives. Dans : *Actes du Colloque du SRED, 15-18 septembre 2003*. Genève, Suisse, Service de la recherche en éducation.
- Bouzoubaa, K. 1997. « Une recherche-action pour introduire l'innovation dans le préscolaire coranique au Maroc ». Dans : Rayna, S. ; Dajez, F. (dir. publ.). *Formation, petite enfance et partenariat*. Paris, INRPL'Harmattan.

- . 2000. « Rénover le préscolaire coranique au Maroc ». Dans : Rayna, S. ; Brougère, G. (dir. publ.). *Tradition et innovation dans l'éducation préscolaire*. Paris, INRP.
- . 2002. « Petite enfance et modernité dans le Haut Atlas marocain ». *Le furet : revue de la petite enfance et de l'intégration* (Strasbourg, France), no 30, p. 8-9.
- Chedati, B. ; Faiq, M. 2003. *L'enseignement préscolaire : état des lieux et propositions*. Rapport réalisé pour la Commission spéciale éducation formation (COSEF), Maroc.
- Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). 2003. *Le préscolaire en Algérie*. Alger, MEN-UNICEF.
- El Andaloussi, Kh. 1995. *Développement de la recherche-action et contribution à l'innovation de l'éducation préscolaire au Maroc*. Mons, Belgique, Université de Mons-Hainaut. (Thèse de doctorat.)
- Keddar, K. 1990. L'enseignement préscolaire : l'expérience d'Oran. Actes des journées d'études « Enfance et éducation préscolaire dans le Maghreb ». *Cahiers de l'URASC* (Oran, Algérie), no 3.
- Mékidèche, T. 1994. Vision de l'Alger d'hier : « la rue-espace de jeu » pour l'enfant algérien. Dans : Tessier, S.(dir. publ.). *L'enfant et son intégration dans la cité : expériences et propositions*. Paris, Syros-CIE.
- . 1996. « La Zanca : espace de socialisation et d'autonomisation de l'enfant dans la ville au Maghreb ». Dans: Herbaut, C. ; Wallet, J. W. (dir. publ.). *Des sociétés, des enfants : le regard sur l'enfant dans diverses cultures*. Paris, L'Harmattan.
- Mezzine M. 1982. « Quelques aspects de l'école de Fès et sa région au XVIe siècle ». *Revue de la Faculté des lettres et des sciences humaines* (Fès, Maroc).
- Remaoun-Benghabrit, N. 1990. Doctrines pédagogiques. Rapports à l'enfant et réalisations scolaires. Actes des journées d'études « Enfance et éducation préscolaire dans le Maghreb ». *Cahiers de l'URASC* (Oran, Algérie), n°3.
- . 1992. Enseignement préscolaire : histoire d'un statut. Dans : *Actes du 1er Colloque maghrébin sur le préscolaire. « L'éducation préscolaire, théories et pratiques »*. Rabat, Université Mohamed V, Faculté des sciences de l'éducation/ATFALE.
- Remaoun-Benghabrit, N. ; Senouci, Z. ; Benamar, A. À paraître. Le préscolaire au Maghreb : situation actuelle et perspectives. Dans : *Actes du Colloque du SRED, 15-18 septembre 2003*. Genève, Suisse, Service de la recherche en éducation.
- Senouci, Z. 1992. L'accès à la préscolarisation en Algérie. *Actes du 1er Colloque maghrébin sur le préscolaire. «L'éducation préscolaire, théories et pratiques »*. Rabat, Université Mohamed V.